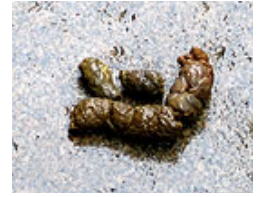


STOP AUX DEJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE !!!

Le printemps revient et malheureusement nous ne voyons pas fleurir dans notre village que de jolies fleurs....

Les déjections canines sont de retour sur nos trottoirs et dans les lieux publics (si tant est qu'elles aient réellement disparu pendant l'hiver... ce dont on peut douter) !!!

Une fois de plus nous sommes confrontés à l'incivilité de quelques uns.



Halte à la m... de chien !

Nous avons donc jugé utile de rappeler ici quelques règles de bon sens pour que nous puissions tous vivre en harmonie avec nos amis les bêtes (et leurs propriétaires...) :

- Les chiens doivent toujours être tenus en laisse sur la voie publique ;
- Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire du chien (ou celui qui le promène) et mise dans le caniveau ;
- Les lieux publics, et en particulier les aires de jeux pour enfants, sont strictement interdits aux animaux, même tenus en laisse (cela concerne aussi le nouveau parc de loisir de la rue du Moulin).



Un joli coin de verdure !

Nous rappelons que les rues de Saulny sont nettoyées aujourd'hui 4 fois par an avec l'intervention (payante) du service de nettoyage de Woippy. Si nous devons augmenter le rythme de ces interventions à cause de nos amis les chiens, cela aurait un coût non négligeable et se ferait au détriment des investissements dont la commune a besoin.

C'est en faisant tous preuve de civisme que nous garderons et améliorons encore notre qualité de vie à Saulny.